

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES



DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE – JUIN 2020



Date de Publication

15 Août 2020

SOMMAIRE

SYNTHÈSE.....	1
I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	4
I.1. PAYS AVANCÉS.....	4
I.2. ÉCONOMIES ÉMERGENTES ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT	5
I.3. MARCHÉS DES PRODUITS EXPORTÉS ET DES CHANGES	7
II. CONJONCTURE NATIONALE.....	9
II.1. SECTEUR RÉEL	11
II.2. FINANCES PUBLIQUES	20
II.3. COMMERCE EXTÉRIEUR.....	22
II.4. SITUATION MONÉTAIRE ET MARCHÉ BOURSIER.....	26

TABLE DES ILLUSTRATIONS

GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution du cours du baril de pétrole brut.....	7
Graphique 2 : Evolution du cours de la tonne de cacao fèves.....	7
Graphique 3 : Evolution du cours de l'euro en dollar US.....	8
Graphique 4 : Production et vente de produits pétroliers.....	15
Graphique 5 : Indice du chiffre d'affaires du commerce de détail.....	16
Graphique 6 : Répartition des passagers au départ d'Abidjan par destination.....	17
Graphique 7 : Evolution des recettes et dons par rapport aux objectifs à fin juin 2020.....	21
Graphique 8 : Evolution des dépenses par rapport aux objectifs à fin juin 2020.....	22
Graphique 9: Evolution des principaux agrégats du commerce extérieur spécial (hors biens exceptionnels).....	23
Graphique 10 : Répartition géographique des exportations à fin juin 2020.....	25
Graphique 11 : Répartition géographique des importations à fin juin 2020.....	25
Graphique 12 : Principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA.....	27
Graphique 13 : Evolution des indices boursiers par secteur.....	27

TABLEAUX

Tableau 1 : Taux de croissance du PIB dans les pays avancés (en %).....	5
Tableau 2 : Taux de croissance du PIB dans les pays émergents et pays en développement (en %).....	6
Tableau 3 : Taux de croissance du PIB des pays de l'UEMOA.....	6
Tableau 4 : Principales productions de l'agriculture d'exportation.....	13
Tableau 5 : Structure des exportations en valeur 06 mois 2019 et 2020.....	24
Tableau 6 : Structure des importations en valeur 06 mois 2019 et 2020.....	24

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

AEN	Actifs Extérieurs Nets
AERIA	Aéroport International d'Abidjan
BAD	Banque Africaine de Développement
BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BRVM Composite	Indice de l'ensemble des entreprises cotées à la BVRM
BRVM 10	Indice des dix entreprises les plus performantes de la BVRM
BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CAN	Coupe d'Afrique des Nations
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEPICI	Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire
COVID-19	Maladie à Coronavirus 2019
DGD	Direction Générale de la Douane
DGE	Direction Générale de l'Economie
DUS	Droit Unique de Sortie
EPIC	Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial
FASI	Fonds d'Appui aux acteurs du Secteur Informel
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FMI	Fonds Monétaire International
FSGE	Fonds de Soutien aux Grandes Entreprises
FSPME	Fonds de Soutien aux Petites et Moyennes Entreprises
ICA	Indice du Chiffre d'affaires
ICCO	Organisation Internationale du Cacao
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
Kg	Kilogramme
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
ONS	Office National des Statistiques
OPA	Organisations Professionnelles Agricoles
PARCSI	Projet d'Appui au Renforcement de la Compétitivité du Secteur Industriel
PEM	Perspectives Economiques Mondiales
PER	Price Earning Ratio
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises.
PND	Plan National de Développement
PRS	Plan de Riposte Sanitaire
PSESH	Plan de Soutien Economique, Social et Humanitaire
PURGA	Programme d'Urgence Agricole
SIR	Société Ivoirienne de Raffinage
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UE	Union Européenne
US	United States (Etats-Unis)
WEO	World Economic Outlook

SYNTHÈSE

Valeurs en FCFA, sauf indications contraires
Tous les chiffres sont à date sauf indications contraires

Incertitude sur la croissance de l'économie mondiale en 2020

L'activité économique **mondiale** reste affectée par la pandémie de la maladie à coronavirus (Covid-19) en 2020. En effet, depuis le début de l'année, le monde est confronté à une crise sanitaire et économique sans précédent, liée à cette pandémie qui continue de causer la perte de nombreuses vies humaines.

La plupart des Etats ont instauré des mesures restrictives de lutte contre la propagation de la Covid-19 qui ont fortement ébranlé les secteurs d'activités et perturbé l'offre et la demande de biens et services, ainsi que les échanges et les marchés financiers.

Malgré la levée progressive de ces mesures et l'adoption de plans de relance économique dans plusieurs pays d'Europe, d'Asie et d'Amérique, en début du deuxième trimestre 2020, l'activité économique mondiale est restée morose, en lien notamment avec l'intensification de la pandémie au Royaume-Uni et aux Etats-Unis ainsi que la crainte d'une deuxième vague de contaminations dans d'autres pays dont la Chine.

Ainsi, en glissement annuel, les premières estimations de la croissance au deuxième trimestre 2020, font ressortir des contractions de la production de 9,5% aux Etats-Unis et de 15,0% en zone euro après des replis respectifs de 5% et 3,1% au premier trimestre 2020.

Dans ce contexte, le Fonds Monétaire International (FMI), dans sa parution portant sur les perspectives de l'économie mondiale mises à jour le 17 juillet 2020, projette une contraction du PIB mondial de 5,2% en 2020, plus forte que la baisse de 3,0% annoncée au mois d'avril 2020.

Le **marché des matières premières** est caractérisé en moyenne au premier semestre 2020, par une volatilité des cours des principaux produits de base, comparée à la période correspondante de 2019.

Au niveau des principaux produits d'exportation de la Côte d'Ivoire, les cours du cacao (+5,1%), du café (+7,3%), de l'huile de palme (+17,7%) et de l'or (+26,0%) progressent.

Toutefois, après avoir atteint un pic en février 2020, le cours du cacao fèves a poursuivi au mois de juin sa tendance baissière observée depuis le mois de mars 2020. Les prix ont reculé de 3,8% comparativement au mois de mai 2020. Ce repli est lié aux inquiétudes sur la demande de produits finis, en raison de l'accentuation de la Covid-19.

En ce qui concerne les cours du pétrole brut (-39,6%), du caoutchouc (-13,5%) et du coton (-14,3%), ils ont fléchi. Le pétrole brut est pénalisé par l'impact persistant de la Covid-19 sur la demande mondiale.

Sur le **marché des changes**, en moyenne sur le premier semestre 2020, l'euro s'est déprécié de 2,5% par rapport au dollar américain comparativement à la période correspondante de 2019. De même, la monnaie européenne a chuté face au yen (-4,1%) alors qu'elle a pris de la valeur face au yuan renminbi (+1,1%) et à la livre sterling (+0,1%).

Activité économique nationale perturbée par la Covid-19

A l'instar du reste du monde, l'économie ivoirienne subit la crise économique engendrée par la pandémie à coronavirus.

En effet, suite au premier cas de contamination enregistré le 11 mars 2020, les mesures adoptées par le Gouvernement pour réduire la propagation du virus ont occasionné un ralentissement de l'activité dans les différents secteurs et de l'exécution des investissements. En outre, la fermeture des frontières des différents Etats dans le cadre de la lutte contre la propagation de la maladie a perturbé les circuits d'approvisionnement et induit un ralentissement du commerce mondial.

Afin de limiter l'impact socioéconomique de la crise sanitaire sur l'économie, le Gouvernement a adopté et amorcé l'exécution d'un Plan de Soutien Economique, Social et Humanitaire (PSESH) d'un montant de 1 700 milliards. L'ordonnance N°2020-357 du 8 avril 2020 relative aux mesures fiscales dans le cadre du PSESH et l'arrêté N° 01351/MPMBPE du 27 avril 2020 portant modalités de mise en œuvre des mesures fiscales ont permis notamment : (i) de réduire de 25% la patente - transport ; (ii)

d'octroyer un moratoire de trois (3) mois pour le paiement des impôts sur le bénéfice concernant les entreprises du secteur du transport qui éprouvent des difficultés de trésorerie ; et (iii) de suspendre les impôts et taxes des entreprises du secteur de l'hôtellerie et tourisme durant la période de crise.

Par ailleurs, trois (3) fonds d'appui à l'activité ont été institués. Il s'agit : (i) du Fonds de Soutien aux Grandes Entreprises (FSGE), d'une dotation initiale de 100 milliards ; (ii) du Fonds de Soutien aux Petites et Moyennes Entreprises (FSPME), d'une dotation initiale cible de 150 milliards) et (iii) du Fonds d'Appui aux acteurs du Secteur Informel (FASI), doté de 100 milliards.

En outre, un Programme d'Urgence Agricole (PURGA), doté de 300 milliards dont 150,8 milliards au titre de l'année 2020, a été mis en place en vue de soutenir les filières agricoles les plus impactées par la pandémie.

Au niveau social et humanitaire, un fonds a été mis en place afin de soutenir les couches de populations rendues vulnérables du fait de la Covid-19.

En sus de ces dispositions prises par le Gouvernement, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a annoncé un ensemble de mesures accommodantes envers le secteur bancaire et financier en vue de faciliter le financement de l'activité économique. Aussi, la BCEAO a abaissé ses taux directeurs de 50 points de base, en juin 2020, en vue de soutenir davantage la reprise économique.

Au-delà du PSESH et des mesures prises par la BCEAO, l'économie ivoirienne bénéficie de la poursuite de la mise en œuvre des grands projets d'infrastructures publiques du Plan National de Développement (PND) 2016-2020. Aussi, le montant des investissements agréés par le CEPICI connaît une augmentation de 54,8%, en glissement annuel, pour se situer à 407 milliards fin juin 2020.

Les réalisations à fin juin 2020 comparées à celles de fin juin 2019 sont présentées ci-dessous.

Le **secteur primaire** enregistre des performances contrastées dans l'agriculture industrielle et d'exportation. Les productions de noix de cajou (+13,3%), de coton (+2,2), de sucre (+1,4%), d'ananas (+13,3%) et de banane (+22,0%) sont en hausse tandis que celles de

café (-10,9%), de cacao (-12,5%) et de bois en grumes (-16,5%) régressent. Le secteur agricole est impacté notamment par la perturbation des exportations et de l'approvisionnement en intrants, ainsi que par la baisse des cours mondiaux de nombreux produits qui impacte les prix aux producteurs.

Le **secteur secondaire** est impacté par la crise sanitaire de la Covid-19 au mois d'avril 2020. Ainsi à fin avril 2020, le rythme de progression de **l'activité industrielle** ralentit à 0,2% après s'être situé à 3,7% à fin mars. La quasi-stagnation de l'activité industrielle provient de l'effet conjugué de l'accroissement des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+4,2%) et des « industries environnementales » (+3,3%), de la stagnation des « industries extractives » (+0,0%) et du recul des « industries manufacturières » (-0,2%).

Toutefois, l'activité industrielle devrait se raffermir les prochains mois, au vu de la hausse de 7,6%, à fin juin 2020, de l'indicateur avancé qu'est la consommation d'électricité de haute et moyenne tension.

En moyenne sur les quatre premiers mois de l'année 2020, le rythme de progression de **l'indicateur avancé du BTP** décélère et ressort à +3,2% contre +13,4% à fin mars 2020.

Le **secteur tertiaire** subit fortement l'impact des mesures de lutte contre la Covid-19. L'indice de Chiffre d'affaires du commerce de détail régresse de 5,4%. De même, l'ensemble des activités de transport se contractent. Le nombre de passagers commerciaux (-57,3%), le trafic de marchandises dans le maritime (-9,8% à fin mai) et dans le ferroviaire (-9,6%) ainsi que le transport routier (-4,4%) se replient. Seul le secteur des télécommunications a été épargné par la morosité avec une progression de son chiffre d'affaires global et du nombre d'abonnements respectivement de 6,0% et 6,3%.

Les **prix à la consommation** connaissent une augmentation de 2,4% comparée à la période correspondante de 2019. Ces fluctuations de prix proviennent du renchérissement des produits comestibles de 4,6% et des produits non alimentaires de 1,4%. En termes d'origine, les prix des produits locaux s'affichent en hausse de 3,6%, tandis que ceux des produits importés replient de 1,7%.

Par ailleurs, le taux d'inflation, calculé en moyenne sur les douze derniers mois, se situe à 1,6% à fin juin 2020, en ligne avec la norme communautaire de l'UEMOA de 3% maximum.

Sur le marché de l'**emploi formel**, le secteur privé subit l'impact de la crise économique due à la Covid-19 au premier semestre 2020. Les pertes d'emplois ressortent à 32 789 sur cette période, en accroissement de 31,3% en glissement annuel. Toutefois, il convient de noter une nette atténuation des mises en chômage après le pic atteint au mois de mars 2020. Par ailleurs, une reprise des réembauches est observée depuis le mois de mai 2020. Dans l'ensemble, l'effectif des salariés du secteur formel connaît une progression de 2,8% correspondant à 28 892 emplois nets créés sur un an.

La situation **des finances publiques** est marquée par des recouvrements de recettes et dons ressortis à 2 375,1 milliards contre un objectif de 2 320,5 milliards, soit une plus-value de 54,6 milliards. Ce résultat est attribuable à un bon niveau de recouvrement des recettes fiscales (+111,6 milliards) dû aux paiements volontaires des impôts effectués par certains opérateurs, malgré le moratoire de trois (3) mois qui leur a été accordé. Les dépenses totales et prêts nets sont exécutés à hauteur de 3 200,6 milliards contre un objectif de 3 745,5 milliards, soit une sous-consommation de 544,9 milliards.

Il en ressort un déficit budgétaire de 825,5 milliards contre un solde budgétaire prévisionnel déficitaire de 1 425,0 milliards. La levée de fonds sur les marchés monétaire et financier, d'un montant de 1 524,7 milliards a permis de financer ce déficit et de faire face aux échéances de remboursement du capital de la dette publique.

Les **échanges extérieurs hors biens exceptionnels** enregistrent une baisse en valeur aussi bien des exportations (-4,2%) que des importations (-4,4%). Les exportations subissent la chute des ventes en valeur des produits de « l'agriculture industrielle et d'exportation » (-3,5%), des produits manufacturés (-16,0%) et des produits miniers (-3,5%). En ce qui concerne les importations, elles sont impactées par le recul des prix (-5,3%) tandis que les volumes augmentent de 1,0%. Le recul en valeur des importations est essentiellement lié à celui des achats de biens de consommation (-11,1%). Les achats de biens

intermédiaires et d'équipement connaissent, quant à eux, une hausse en valeur respectivement de 0,7% et 5,0%.

Il résulte de ces évolutions un excédent commercial de 762,8 milliards, en baisse de 3,5% comparativement au premier semestre de 2019. Le taux de couverture des importations par les exportations se situe à 126,2%.

La **situation monétaire** est caractérisée par l'adoption par la BCEAO d'une politique accommodante. Ainsi, au mois de juin 2020, la BCEAO a abaissé ses taux directeurs de 50 points de base. Dans ce contexte, la masse monétaire au sens large (M2) enregistre une hausse de 15,6% (+1 521,2 milliards) portée par l'accroissement des actifs extérieurs nets (+1 067,6 milliards ; +62,2%), des créances sur l'économie (+332,8 milliards ; +4,8%) et des créances nettes sur l'Administration centrale (+417,5 milliards ; +15,2%).

Au niveau de la **place boursière sous régionale**, les indices BRVM 10 et BRVM Composite fléchissent respectivement de 19,4% et de 17,4%, sous l'effet de la baisse de la plupart des indices boursiers sectoriels. La capitalisation boursière enregistre une hausse de 9,4%.

En conclusion, l'activité économique domestique a évolué au premier semestre 2020 dans un environnement local et international marqué par les conséquences économiques, sociales et humanitaires de la Covid-19. Elle a enregistré une évolution mitigée de l'agriculture d'exportation.

Au niveau du secteur secondaire, il est observé une nette décélération des activités. Le secteur tertiaire continue d'être durement impacté par les effets des mesures de lutte contre la propagation du coronavirus sur l'activité économique.

Avec la persistance de la pandémie au-delà du mois de juin 2020, le scénario optimiste de croissance du PIB retenu initialement devrait être revu à la baisse.

I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Incertitudes sur la croissance de l'économie mondiale en 2020

L'activité économique mondiale reste affectée par la pandémie à coronavirus (COVID-19) en 2020. En effet, depuis le début de l'année, le monde est confronté à une grave crise économique liée à cette pandémie qui a causé la perte de nombreuses vies humaines.

Au total, 10 099 576 cas de contaminations sont recensés à fin juin 2020 dont 500 390 décès. Le continent européen a été le continent le plus touché par la maladie sur le premier semestre avec 196 086 décès et 2 642 897 cas de contaminations. Au niveau des Etats, les Etats-Unis ont enregistré le plus de décès (125 747) devant le Brésil (57 622), le Royaume-Uni (43 550), l'Italie (34 738) et la France (29 778).

Dans le cadre de la lutte contre la propagation de cette maladie, la plupart des Etats ont instauré des mesures restrictives portant notamment sur la fermeture des frontières, la limitation des échanges commerciaux, la fermeture de certains commerces et le confinement plus ou moins strict des populations. Ces mesures ont fortement ébranlé les appareils de production et perturbé l'offre et la demande de biens et services, ainsi que les échanges et les marchés financiers.

Malgré la levée progressive de ces mesures et l'adoption de plans de relance économique dans plusieurs pays d'Europe, d'Asie et d'Amérique, en début du deuxième trimestre 2020, l'activité économique mondiale est restée morose, en lien notamment avec l'intensification de la pandémie au Royaume-Uni et aux Etats-Unis ainsi que la crainte d'une deuxième

vague de contaminations en Chine et dans les autres pays ayant déjà subi les effets d'une première vague de la pandémie.

Dans ce contexte, le Fonds Monétaire International (FMI), dans sa parution portant sur les perspectives de l'économie mondiale mises à jour le 17 juillet 2020, projette une contraction du PIB mondial de 5,2% en 2020, plus forte que la baisse de 3,0% annoncée au mois d'avril 2020.

I.1. PAYS AVANCÉS

Les économies des **pays avancés** enregistreraient en 2020, selon le FMI, un recul du PIB de 8,1%, contre une prévision antérieure de croissance de baisse du PIB de 6,1% et une réalisation de +1,7% en 2019. Ce fléchissement devrait concerner l'ensemble des pays, en liaison avec la mise en œuvre des mesures de confinement.

Au **Japon**, après une contraction de 0,9% au premier trimestre, le PIB nippon devrait reculer de nouveau au deuxième trimestre, du fait de la déclaration de l'état d'urgence national, entre mi-avril et fin mai, pour faire face à l'accentuation de la crise à coronavirus qui sape la confiance des ménages et des entreprises. Sur l'ensemble de l'année 2020, le PIB devrait chuter de 5,8%, plus fortement que prévu en avril 2020 (-5,2%). L'économie japonaise subit une faiblesse de la consommation privée, des dépenses en capital et de la demande extérieure.

Aux **Etats-Unis**, le PIB a chuté de 9,5% au deuxième trimestre 2020, en glissement annuel, après un repli de 5% le trimestre précédent. Ces deux trimestres consécutifs de baisse marquent l'entrée officielle de la première économie mondiale en récession. Les projections tablent sur un fléchissement

de l'activité de 8,0% en 2020. Concernant le marché de l'emploi, il a été durement frappé par la crise sanitaire. Le taux de chômage a atteint un pic de 14,7% en avril 2020. Toutefois, la levée progressive des mesures de confinement se traduit par une reprise des créations d'emplois et le repli du taux de chômage qui est descendu à 11,1% en juin après 13,3% en mai. La baisse de la demande se traduit par un fléchissement de l'indice des prix à la consommation des ménages de 1,9% au deuxième trimestre, après une hausse de 1,3% au premier trimestre 2020.

Tableau 1 : Taux de croissance du PIB dans les pays avancés (en %)

Pays	Réalisé 2019	Prévisions 2020	
	Mise à jour des PEM juin 2020	PEM avril 2020	Mise à jour des PEM juillet 2020
Mondiale	2,9	-3,0	-5,2
Pays avancés	1,7	-6,1	-8,1
<i>Etats Unis</i>	<i>2,3</i>	<i>-5,9</i>	<i>-8,0</i>
<i>Japon</i>	<i>0,7</i>	<i>-5,2</i>	<i>-5,8</i>
<i>Royaume-Uni</i>	<i>1,4</i>	<i>-6,5</i>	<i>-10,2</i>
Zone Euro	1,3	-7,5	-10,2
<i>France</i>	<i>1,5</i>	<i>-7,2</i>	<i>-12,5</i>
<i>Allemagne</i>	<i>0,6</i>	<i>-7,0</i>	<i>-7,8</i>
<i>Italie</i>	<i>0,3</i>	<i>-9,1</i>	<i>-12,8</i>
<i>Espagne</i>	<i>2,0</i>	<i>-8,0</i>	<i>-12,8</i>

Source : FMI WEO avril 2020 et juin 2020

Au **Royaume-Uni**, selon l'Office National des Statistiques (ONS), le PIB a chuté de 20,4% au deuxième trimestre 2020 après une contraction de 2,2% sur les trois premiers mois de l'année. L'économie britannique est pénalisée par les difficultés qui minent les secteurs des services et de la construction à cause de l'impact du coronavirus. Sur l'ensemble de l'année, Londres s'attendrait à un repli du PIB de 10,2%.

Dans la **Zone Euro**, l'activité a subi au deuxième trimestre 2020 une contraction historique de 15,0% en glissement annuel, après 3,1% le trimestre précédent, en raison des mesures de confinement prises en mars et avril 2020. En dépit de la levée progressive des mesures d'endiguement de la pandémie, une décroissance de 10,2% devrait être enregistrée sur l'année 2020.

Au deuxième trimestre 2020, l'économie allemande a vu son PIB reculer de 11,7% après -2,2% au premier trimestre et le PIB de la France s'est contracté de 19,0% contre -5,7% le trimestre précédent.

I.2. ÉCONOMIES ÉMERGENTES ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT

La pandémie de la Covid-19 devrait entraîner la récession, en 2020, de la plupart des **économies émergentes et en développement**. Selon le FMI, leur PIB chuterait de 3,1%. Néanmoins, la croissance dans ces pays devrait rebondir de 5,9% en 2021. Ces perspectives restent très incertaines et soumises à des risques de détérioration, avec notamment l'hypothèse d'une pandémie plus longue que prévu.

A l'inverse, grâce à la maîtrise de la pandémie et à la relance dans les différents secteurs d'activité, **l'économie chinoise** enregistre un redressement du PIB de 3,2% au deuxième trimestre, après avoir été la plus impactée par la crise sanitaire au premier trimestre 2020 avec un repli du PIB trimestriel de 6,8%. Ainsi, selon le FMI, le taux de croissance du PIB de l'année 2020 du pays resterait positif mais faible à +1,0% contre +6,1% en 2019.

Concernant le marché de l'emploi, il s'est légèrement amélioré en juin 2020, avec un taux de chômage des personnes âgées de 25 à 59 ans qui est descendu à 5,2%, après le

pic de 5,8% atteint au mois d'avril 2020 du fait de la pandémie du Covid-19.

Tableau 2 : Taux de croissance du PIB dans les pays émergents et pays en développement (en %)

Pays	Réalisé 2019	Prévisions 2020	
	Mise à jour des PEM juin 2020	PEM avril 2020	Mise à jour des PEM juillet 2020
Pays émergents	3,7	-1,0	-3,1
<i>Chine</i>	6,1	1,2	1,0
<i>Russie</i>	1,3	-5,5	-6,6
<i>Brésil</i>	1,1	-5,2	-9,1
<i>Inde</i>	4,2	1,9	-4,5
Afrique subsaharienne	3,1	-1,6	-3,2
<i>Nigéria</i>	2,2	-3,4	-5,4
<i>Afrique du sud</i>	0,2	-5,8	-8,0

Source : FMI WEO avril 2020 et juin 2020

Le PIB du **Brésil** a reculé de 0,2% en glissement annuel au premier trimestre 2020, en raison de la baisse des prix des matières premières et de la faiblesse de la demande extérieure liées à crise économique mondiale. La situation économique devrait se dégrader davantage au deuxième trimestre et l'économie devrait entrer en récession du fait de l'accentuation de la Covid-19 sur son sol. Sur l'ensemble de l'année 2020, le FMI prévoit une chute du PIB de 9,4%.

En **Inde**, l'économie devrait fléchir au second trimestre 2020, après une croissance du PIB de 3,2% au premier trimestre, en glissement annuel. La grave perturbation des activités économiques causée par le confinement des populations et la crise économique mondiale, a freiné la croissance indienne, entraînant des pertes d'emplois massives. Selon le FMI, l'économie indienne devrait enregistrer une contraction de 4,5% en 2020.

L'**Afrique subsaharienne** subit la contraction des cours des matières premières, en particulier ceux du pétrole brut et des métaux industriels, la perturbation des chaînes d'approvisionnement et l'effondrement du secteur tertiaire. Ainsi, l'activité économique s'est effondrée au premier semestre 2020. Ces chocs ont accru l'aversion au risque chez les investisseurs et provoqué des sorties de capitaux sans précédent. Le PIB devrait replier de 3,2% sur l'ensemble de l'année 2020.

De même, le Nigeria et l'Afrique du Sud connaîtront des récessions plus importantes avec respectivement des décroissances du PIB de 5,4% et 8%.

✓ Pays de la zone UEMOA

Les pays de l'UEMOA n'ont pas été épargnés par la pandémie de Covid-19. Le PIB de la zone devrait se contracter de moitié en 2020 pour se situer à +2,7%.

Tableau 3 : Taux de croissance du PIB des pays de l'UEMOA

Pays	Croissance du PIB en 2019 (réalisé)	Croissance du PIB en 2020 (prévision)
Bénin	6,4	4,5
Burkina Faso	5,7	2,0
Côte d'Ivoire	6,9	3,6
Guinée Bissau	4,6	-1,5
Mali	5,1	1,5
Niger	5,8	1,0
Sénégal	5,3	3,0
Togo	5,3	1,0
UEMOA	6,6	2,7

Sources : DGE/DPPSE ; prévision FMI, 14 avril 2020

Par ailleurs, la hausse des dépenses publiques occasionnée par le financement des Plans de ripostes sanitaire, économique, sociale et humanitaire est de nature à dégrader les soldes budgétaires des Etats

membres de l'Union et affecter leur capacité à faire face aux services de la dette publique.

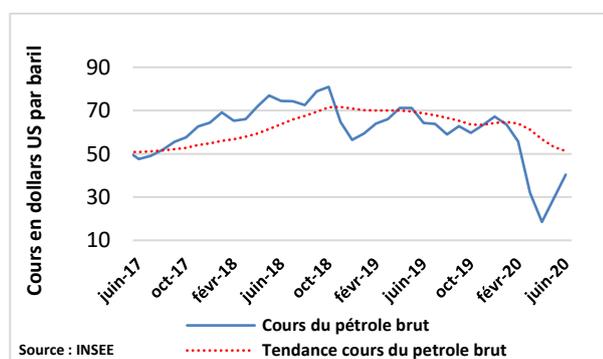
I.3. MARCHÉS DES PRODUITS EXPORTÉS ET DES CHANGES

Evolution contrastée des cours des principaux produits de base

Le **marché des matières premières** est caractérisé par une évolution contrastée des cours des principaux produits de base.

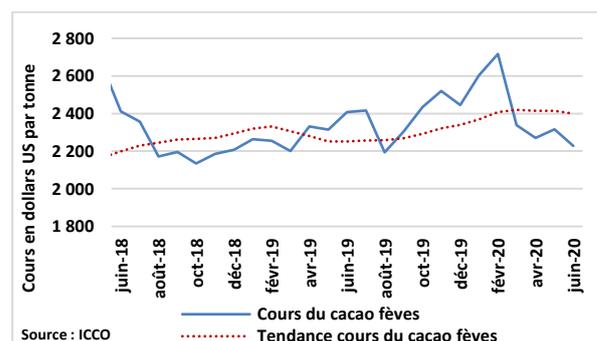
En variation mensuelle, le cours moyen du **pétrole brut** poursuit sa remontée (+37,1%) au mois de juin 2020 après être redressé en mai 2020. Le pétrole profite de la reprise de l'activité industrielle dans certains grands pays consommateurs, notamment la Chine. Ainsi, le prix du baril est passé de 29,4 dollars US en mai en 2020 à 40,3 dollars US à fin juin 2020. Toutefois, en moyenne sur les six mois premiers mois de 2020, le cours du pétrole brut se contracte de 39,6% en glissement annuel.

Graphique 1 : Evolution du cours du baril de pétrole brut



Le cours du **cacao fèves** conserve au mois de juin sa tendance baissière observée depuis le mois de mars 2020. En évolution mensuelle, les prix ont reculé de 3,8% par rapport à mai 2020. Le cacao est pénalisé par une demande mondiale qui reste encore faible du fait des craintes sur la demande de produits finis. Cependant, en moyenne sur la période, les cours s'accroissent de 3,8%.

Graphique 2 : Evolution du cours de la tonne de cacao fèves



Le cours du **café** poursuit son effondrement au mois de juin 2020 (-5,2%) après avoir chuté au mois précédent. Il subit l'abondance de l'offre en particulier celle de la production Indonésienne. Toutefois, en moyenne sur les six premiers mois de l'année 2020, les prix ont augmenté de 7,3% en glissement annuel.

Le cours du **caoutchouc** progresse en juin 2020 après les replis enregistrés depuis le début de l'année en cours. Cette tendance s'explique par la reprise des activités dans le secteur de l'automobile à la suite de la levée des mesures de confinement dans les pays des principaux consommateurs.

En moyenne sur les six premiers mois de l'année 2020, le cours du caoutchouc a progressé de 2,1% en glissement annuel.

Le cours du **coton** se stabilise (-0,4%) après avoir connu des contractions aux mois de mars et avril 2020. Il profite de la reprise de l'activité industrielle, notamment le textile, dans certains grands pays consommateurs comme la Chine.

En moyenne sur les deux premiers trimestres de 2020, le cours du coton chute de 14,3% par rapport à la même période de 2019, en raison des perspectives d'une baisse de la demande et d'une augmentation des stocks dans les principaux pays producteurs.

Le cours de **l'huile de palme** reprend sa progression après s'être contracté au mois de mai 2020. Les prix se sont améliorés de 14,9% en évolution moyenne, en relation avec l'assouplissement des mesures de confinement à travers le monde qui a impulsé un regain de demande d'huile de palme. En moyenne à fin juin 2020 et en glissement annuel, le cours a augmenté de 17,7%.

Le cours de **l'or** poursuit sa bonne progression observée depuis le début de l'année et croît de 1% au mois de juin 2020. En moyenne sur les deux premiers trimestres de l'année, le cours de l'or réalise un gain de 26,0%. Le métal précieux profite de son statut de valeur refuge.

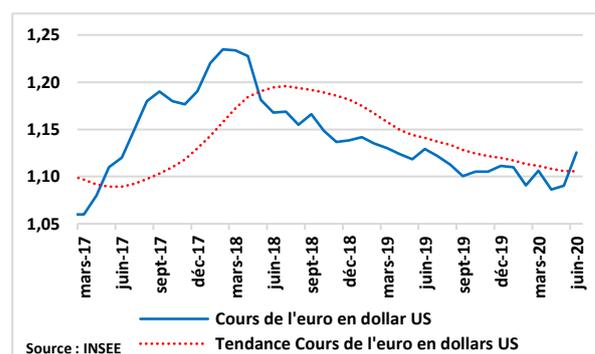
Le cours du **riz blanchi** reprend en juin 2020 (+2,0%) après avoir chuté de 10% le mois précédent. Cette hausse provient de la volonté de certains pays producteurs de réduire leurs exportations en vue de préserver la satisfaction de leurs besoins de consommation locale, dans un contexte de grandes incertitudes liées à la Covid-19.

Dépréciation de l'euro face aux principales monnaies en glissement annuel

Sur le marché des changes, en moyenne à fin juin 2020, l'euro s'est détérioré de 2,5% par rapport au dollar américain et de 4,1% par rapport au yen, comparativement aux deux premiers trimestres 2019. Par contre, la monnaie européenne s'apprécie par rapport à la livre sterling (+0,1%), au yuan renminbi (+1,1%) et au rand (+14,3%). En évolution mensuelle, au mois de juin 2020, l'euro s'est renforcé face au dollar US (+3,2%), à la livre sterling (+1,3%), au yuan renminbi (+2,9%) et au yen (+3,6%). En revanche, la monnaie européenne s'est dépréciée de 2,4% face au rand sud-africain.

La monnaie européenne bénéficie de l'optimisme du marché, grâce à la perspective d'une sortie progressive de la grande partie des pays de l'Europe du confinement, à la réouverture des frontières des Etats de l'Union et à l'adoption d'un plan de relance commun. Par ailleurs, l'euro profite de la mise en œuvre des plans de soutien à l'économie par les Etats membres et la Banque Centrale Européenne.

Graphique 3 : Evolution du cours de l'euro en dollar US



II. CONJONCTURE NATIONALE

*Les valeurs sont en FCFA, sauf indications contraires,
Tous les chiffres sont à date sauf indications contraires*

A l'instar du reste du monde, l'économie ivoirienne subit la crise économique provoquée par la pandémie à coronavirus.

En effet, suite au premier cas de contamination enregistré le 11 mars 2020, les mesures barrières adoptées ont occasionné un ralentissement de l'exécution des investissements ainsi que de l'activité dans les différents secteurs. En outre, la fermeture des frontières des différents Etats dans le cadre de la lutte contre la propagation de la maladie a perturbé les circuits d'approvisionnement et induit un ralentissement du commerce mondial.

Face à cette pandémie, le Gouvernement a mis en œuvre un Plan de Riposte Sanitaire (PRS) de 95,88 milliards visant à freiner la propagation du coronavirus et assurer la prise en charge des personnes infectées.

Ainsi au deuxième trimestre 2020, la sécurité sanitaire a été renforcée avec l'opérationnalisation de treize (13) centres d'accueil et de dépistage volontaires et la mise en place de quarante-deux (42) postes de contrôle sanitaire aux points d'entrée sur le territoire national.

Par ailleurs, afin de limiter l'impact socioéconomique de la crise sanitaire sur l'économie, le Gouvernement a adopté un Plan de Soutien Economique, Social et Humanitaire (PSESH) qui est en cours de mise en œuvre.

Ce plan d'un montant de 1 700 milliards, vise à atténuer l'impact de la Covid-19 sur les populations et les entreprises. Il s'articule autour des trois principaux axes suivants :

- des mesures en soutien à la continuité de l'activité visant à maintenir l'activité économique, à soulager la trésorerie et à préserver l'emploi. Elles se déclinent en mesures visant la réduction des tensions de trésorerie et d'offre de liquidité des entreprises, la réduction des charges des entreprises et le soutien et la facilitation de l'activité ;
- des mesures d'appui à l'économie qui visent à préserver l'outil de production, en vue de la relance rapide post-pandémie de l'activité et l'emploi ;
- des mesures d'ordre social et humanitaire pour soutenir les populations les plus affectées par la crise sanitaire.

En termes d'exécution des mesures du PSESH à fin juin 2020, l'ordonnance N°2020-357 du 8 avril 2020 relative aux mesures fiscales et l'arrêté N°01351/MPMBPE du 27 avril 2020 portant modalités de mise en œuvre des mesures fiscales ont permis :

- d'instituer l'exonération de tous les impôts et taxes sur les prêts bancaires en faveur des entreprises du secteur de la santé au cours de la période du 6 avril 2020 au 6 juillet 2020;
- de réduire de 25% la patente transport ;
- d'octroyer un moratoire de trois (3) mois pour le paiement des impôts sur le bénéfice concernant les entreprises du secteur du transport en difficulté de trésorerie ;

- d'octroyer un moratoire de trois (3) mois pour le paiement de l'impôt sur les revenus de capitaux aux entreprises du secteur de tourisme et de l'hôtellerie qui ont des difficultés de trésorerie ;
- de reporter de trois (3) mois le paiement prévu à fin juillet 2020 de la patente concernant les entreprises du secteur de tourisme et de l'hôtellerie qui éprouvent des difficultés de trésorerie ;
- de suspendre les impôts et taxes des entreprises du secteur de l'hôtellerie et du tourisme durant la période de crise.

En outre, les formalités douanières ont été allégées et des appuis financiers ont été accordés à des entreprises publiques en difficulté.

Par ailleurs, trois (3) fonds d'appui à l'activité ont été créés et connaissent un début de décaissement. Il s'agit :

- du Fonds de Soutien aux Grandes Entreprises (FSGE), d'une dotation initiale de 100 milliards, créé par l'ordonnance n°2020-383 du 15 avril 2020 ;
- du Fonds de Soutien aux Petites et Moyennes Entreprises (FSPME), d'une dotation initiale cible de 150 milliards, créé par l'ordonnance n°2020-384 du 15 avril 2020 ;
- du Fonds d'Appui aux acteurs du Secteur Informel (FASI), doté de 100 milliards créé par l'ordonnance n°2020-385 du 15 avril 2020.

Aussi, un Programme d'Urgence Agricole (PURGA) a été mis en place afin de soutenir les filières agricoles impactées par la

pandémie. Ce programme est doté de 300 milliards dont 150,8 milliards intégrant un financement de 120 milliards de l'Etat, en 2020.

Au niveau social et humanitaire, un fonds a été mis en place pour soutenir les couches de populations les plus vulnérables ou rendues vulnérables du fait de la crise de la Covid-19. Ce fonds apporte un appui aux travailleurs mis en chômage du fait de la crise sanitaire, aux centres d'accueil des enfants de la rue ainsi qu'aux ménages vulnérables à travers des transferts monétaires, la prise en charges des factures d'électricités de cette catégorie de populations, ou des allocations financières.

En sus de ces dispositions prises par le Gouvernement, la BCEAO a annoncé un ensemble de mesures accommodantes envers le secteur bancaire et financier en vue de faciliter le financement de l'activité économique. Il s'agit, entre autres, de (i) l'accroissement des ressources mises à la disposition des banques afin de maintenir et d'augmenter le financement de l'économie, (ii) l'élargissement du champ des mécanismes à la disposition des banques aux entreprises pour accéder au refinancement de la Banque Centrale, (iii) la sensibilisation des banques à l'utilisation du guichet spécial de refinancement des crédits accordés aux PME, (iv) la gratuité, à l'échelle nationale, des transferts de monnaie électroniques et des paiements de factures d'eau et d'électricité, via le mobile money, pour les montants inférieurs ou égaux à 5 000 FCFA, ainsi que (v) les reports d'échéances sur les prêts bancaires à la clientèle et aux institutions de microfinance pour une période de trois (03) mois renouvelables, sans charges d'intérêts, ni frais, ni pénalité de retard.

Outre ces mesures, la BCEAO a abaissé ses taux directeurs de 50 points de base, en juin 2020, en vue de soutenir davantage la reprise économique. Ainsi, le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidité est passé de 2,5% à 2,0% et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal est passé de 4,5% à 4,0%.

Au-delà du PSESH et des mesures prises par la BCEAO, l'économie ivoirienne bénéficie de la poursuite de la mise en œuvre des grands projets d'infrastructures publiques du Plan National de Développement (PND) 2016-2020.

Au premier semestre 2020, le guichet unique du Centre de Promotion des Investissements de Côte d'Ivoire a enregistré 7 597 entreprises créées contre 7 966 au premier semestre 2019, soit une diminution de 4,6%. Sur cette période, le volume des investissements agréés par le CEPICI a augmenté de 54,8% pour se situer à 407 milliards, ce qui présage d'une relance rapide. Les intentions d'investissements agréés sont orientées davantage vers les secteurs de l'industrie (251 milliards) et des services (156 milliards). Les investissements directs nationaux sont ressortis à 227 milliards tandis que les investissements directs étrangers ont atteint 180 milliards.

II.1. SECTEUR RÉEL

II.1.a. Secteur primaire

Le secteur primaire enregistre une évolution contrastée dans l'agriculture industrielle et d'exportation. En effet, les productions de noix de cajou, de coton, de sucre, d'ananas et de banane progressent tandis que celles de café et de cacao se replient.

Le secteur agricole subit les effets de la crise due à la Covid-19. L'impact de cette pandémie sur les filières agricoles porte principalement sur (i) l'annulation de certains contrats d'exportations, (ii) les difficultés d'approvisionnement en intrants, (iii) les mises en chômage technique et (iv) l'augmentation des coûts de production due aux dépenses engendrées pour le respect des mesures barrières.

Pour atténuer ces difficultés, le Gouvernement a décidé d'octroyer, à travers la mise en œuvre du PURGA, un financement de 300 milliards au secteur agricole dont 250 milliards pour l'agriculture d'exportation et 50 milliards pour l'agriculture vivrière. Pour la gestion 2020, la dotation prévue au titre de ce Programme est de 150,8 milliards dont l'appui aux filières coton (5,6 milliards), anacarde (35,0 milliards), hévéa (25,0 milliards) et palmier à huile (3,5 milliards).

□ *Evolution mitigée de l'agriculture d'exportation*

La production de **cacao** se contracte de 12,5% pour se situer à 865 431,4 tonnes au terme du deuxième trimestre 2020. Cette baisse est imputable au repos végétatif lié au cycle de production, ainsi qu'aux mesures prises par le Gouvernement pour rationaliser l'exploitation des ressources forestières et préserver le couvert végétal du pays.

Malgré les difficultés liées à la crise sanitaire, le prix d'achat garanti de 825 francs CFA par kilogramme a été maintenu grâce à un effort de 200 Francs CFA/kg pour soutenir les producteurs. En outre, un fonds cacao de 10 milliards a été créé pour soutenir les entreprises locales de transformation du cacao. Le fonds devrait spécifiquement permettre d'améliorer les

capacités financières des transformateurs locaux.

Au niveau du **café**, la production fléchit de 10,9%, pour s'afficher à 82 694,4 tonnes. Pour faire face au recul des cours internationaux, le Gouvernement a octroyé 32 milliards de subventions pour maintenir le prix d'achat garanti à 700 Francs CFA/kg.

La production de **noix de cajou** progresse de 13,3% pour atteindre 649 145,0 tonnes. La spéculation profite des actions en faveur de l'amélioration des rendements par un meilleur entretien des parcelles et l'extension du dispositif d'encadrement dédié aux producteurs.

A l'instar des autres filières agricoles, celle de l'anacarde est impactée par le Covid-19. En effet, l'arrêt des unités de transformation des principaux pays importateurs a affecté la commercialisation sur le plan local entraînant une chute des prix d'achat au producteur et un accroissement des stocks. Aussi, pour soutenir la filière, le Gouvernement a décidé de : (i) l'octroi d'une subvention de 35 milliards pour maintenir le prix minimum garanti à 400 Francs CFA/kg, (ii) l'achat de 200 000 tonnes de noix de cajou.

En outre, le Gouvernement agit pour la facilitation de la commercialisation et l'intensification de la transformation locale par : (i) la réduction du Droit Unique de Sortie (DUS) de 7% à 5% et (ii) l'exonération de droits de douane et de TVA sur certains équipements de production.

En ce qui concerne le **coton graine**, la production progresse de 2,2% pour atteindre 368 026,1 tonnes. La filière continue de tirer profit des effets de la réforme du zonage industriel qui a contribué à améliorer les rendements. Elle bénéficie également des prix d'achats élevés

qui ont accru l'attractivité de la spéculation au niveau des producteurs.

Toutefois, la production de coton graine est confrontée aux difficultés liées à la Covid-19. En effet les retards et les annulations de contrat avec des acheteurs au Pakistan, en Inde et au Bangladesh créent un manque de financement pour la collecte et le transport du produit. Aussi, pour faire face aux conséquences de cette pandémie, la filière a bénéficié d'une subvention du Gouvernement de 5,56 milliards et le prix bord champ a été maintenu à 300 Francs CFA/kg.

La campagne 2019- 2020 s'est achevée en mai 2020 et la prochaine campagne devrait débuter en décembre 2020.

La production **d'ananas** est ressortie à 26 208,6 tonnes, en hausse de 13,3%, en relation avec l'amélioration de l'organisation de la filière et la promotion de la transformation locale financée par la Banque Africaine de Développement (BAD) dans le cadre du Projet d'Appui au Renforcement de la Compétitivité du Secteur Industriel (PARCSI). En dépit de cette évolution favorable, le secteur reste confronté aux difficultés de commercialisation liées d'une part, à l'intense concurrence sur le marché européen et d'autre part, aux mesures prises pour freiner l'évolution de la Covid-19.

L'amélioration du processus de commercialisation nécessiterait : (i) l'amélioration du système d'entreposage, de conservation frigorifique et de bio-conservation, (ii) la diversification des marchés, (iii) l'amélioration des transports spécialisés et (iv) la formation des acteurs à l'export.

Tableau 4 : Principales productions de l'agriculture d'exportation

(En tonnes)	6 mois 2019	6 mois 2020	Variation (%)	Prév. 2020
Cacao	988 514,2	865 431,4	-12,5	-8,3
Café	92 839,8	82 694,4	-10,9	22,1
Anacarde	572 931,0	649 145,0	13,3	0,8
Ananas	23 130,7	26 208,6	13,3	2,5
Banane dessert	228 320,9	278 648,9	22,0	-1,6
Coton	360 073,5	368 026,1	2,2	3,7
Sucre	113 693,9	115 335,0	1,4	2,0
Bois en grumes	744 865,5	621 656,1	-16,5	0,0

Source : DGE, OPA, MINADER

En ce qui concerne la **banane dessert**, la production croît de 22,0% pour se situer à 278 648,9 tonnes. La filière bénéficie de l'accroissement des investissements privés et de l'exécution de la stratégie Gouvernementale basée sur la réintroduction des petits planteurs, l'amélioration des outils de productions et le développement du marché sous régional.

Quoique la production et la commercialisation aient plutôt bien résisté à la pandémie de la Covid-19, la filière banane fait partie des bénéficiaires de la subvention de 10,5 milliards octroyée aux filières fruitières dans le cadre du PURGA.

S'agissant du **sucre**, la production atteint 115 335,0 tonnes en progression de 1,4%. La filière peine à couvrir l'ensemble des besoins nationaux en raison d'une compétitivité grevée par le faible niveau d'investissements réalisés par les opérateurs de la filière. En plus, le bas niveau des prix internationaux lié à l'abondance de la production mondiale favorise des importations frauduleuses qui érodent les parts de marché des producteurs nationaux.

Afin de remédier à ces difficultés, le Gouvernement a décidé de relancer le

secteur avec le maintien sur une durée de cinq ans de l'interdiction des importations de sucre en échange de l'engagement des sociétés sucrières à accroître leurs investissements. Ces mesures permettront à ces entreprises d'être performantes et compétitives, et d'atteindre l'objectif de 300 000 tonnes de production en 2023 pour satisfaire la demande nationale.

Le secteur de l'**hévée** subit également les effets de la crise sanitaire mondiale qui a entraîné le ralentissement des activités industrielles et fait fléchir les cours du caoutchouc sur le marché international. Dans ce contexte, la filière devra bénéficier d'un soutien de 24,98 milliards dans le cadre du PURGA.

En outre, en vue d'accroître la capacité nationale d'usinage et absorber toute la production de fond de tasse exportée, des conventions d'investissements ont été signées entre le Gouvernement et des usiniers. Ces derniers devraient bénéficier de mesures fiscales incitatives spécifiques aux investissements réalisés dans le secteur de la transformation de l'hévée. Ces dispositions ont pour objectif d'augmenter le volume global de caoutchouc naturel produit d'environ 400 000 tonnes d'ici 2023.

La production de **régime de palme** connaît un ralentissement dû à la baisse des rendements à l'hectare et au recul continu du prix d'achat de régime de palme qui démobilisent les planteurs et les poussent à s'intéresser à d'autres cultures plus rentables.

Ainsi, dans le souci de pérenniser la filière et de garantir des prix rémunérateurs aux producteurs, le Gouvernement a pris des mesures notamment : (i) la mise à disposition des plants améliorés aux

producteurs, (ii) le renforcement des capacités des sociétés coopératives pour l'optimisation des activités de la chaîne de valeurs, (iii) la défiscalisation des intrants pour les petits planteurs et (iv) la contractualisation entre les petits producteurs et les acteurs de la première transformation. Cette contractualisation est un vecteur essentiel de la traçabilité de la production et influencera positivement la protection du couvert forestier.

La production de **bois en grumes**, a régressé de 16,5% pour s'établir à 621 656,1 tonnes, en lien avec l'impact des mesures prises par le Gouvernement pour améliorer la protection des forêts.

II.1.b. Secteur secondaire

Le secteur secondaire est impacté par la crise sanitaire de la Covid-19 au mois d'avril 2020 au niveau aussi bien de l'industrie que du BTP.

❑ *Décélération de l'activité industrielle.*

A fin avril 2020, le rythme de progression de l'activité industrielle descend à 0,2% après s'être situé à 3,7% à fin mars. Cette décélération s'explique par la contraction de l'activité de 9,4% au mois d'avril 2020, sous l'effet, principalement de la baisse enregistrée dans les « industries extractives » (-13,7%), les « industries de transformation de produits pétroliers » (-21,8%) et les « industries agro-alimentaires » (-17,4%).

Ainsi à fin avril 2020, l'activité industrielle ressort en quasi-stagnation sous l'effet conjugué de l'accroissement des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+4,2%) et des « industries environnementales » (+3,3%), de la

stagnation des « industries extractives » (+0,0%) et de la baisse des « industries manufacturières » (-0,2%).

Cependant, en se référant à la progression de 7,6%, à fin juin 2020, de l'indicateur avancé qu'est la consommation d'électricité de haute et moyenne tension, l'activité industrielle devrait se raffermir les prochains mois.

✓ *Evolution contrastée des activités extractives*

Au niveau de la branche « industries extractives », les contractions respectives de 16,1% et 4,5% enregistrées dans les divisions « extraction d'hydrocarbures » et « autres activités extractives » sont compensées par la hausse de 54,7% de la division « extraction de minerais métalliques ».

A fin juin 2020, ces divisions maintiennent leurs tendances. Dans la division « **extraction de minerais métalliques** », la production d'**or** progresse de 32,5% et se hisse à 18,8 tonnes. Cette évolution provient notamment de l'accroissement de la production de la mine d'or d'Ity (+117,0%) qui a bénéficié d'investissements importants dans l'exploration et le traitement du minerai. Les productions de **nickel** et de **manganèse** augmentent respectivement de 196,4% et de 17,1%. Enfin, la **bauxite** vient s'ajouter aux minerais produits en Côte d'Ivoire avec 159 564,6 tonnes extraits de janvier à juin 2020.

Par contre, dans la division « **extraction d'hydrocarbures** », la production de **pétrole brut** fléchit de 24,7% en raison de la baisse de la demande mondiale et des pannes intervenues au niveau de la plus importante zone d'extraction : le bloc CI-40.

Quant à la production de **gaz naturel**, elle s'accroît de 3,2% stimulée par la hausse de la production d'électricité de source thermique.

Dans la « **autres activités extractives** », la production de **diamant** recule de 4,9% à fin juin 2020.

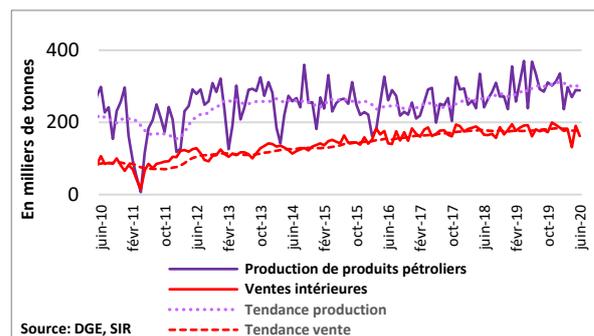
✓ *Morosité dans les industries manufacturières*

A fin avril 2020, le repli (-0,2%) des activités manufacturières subit le recul des « industries agro-alimentaires » (-5,2%), des « industries textiles et d'habillement » (-9,1%), des « industries du papier et du carton, imprimerie et reproduction d'enregistrement » (-15,1%), des « industries des matériaux minéraux » (-11,3%) et des « industries automobiles et de matériels de transports » (-19,6%).

L'impact de ces baisses est amoindri par la hausse des « industries chimiques, pharmaceutiques, du caoutchouc et du plastique » (+5,7%) et des « industries métalliques » (+36,5%).

A fin juin 2020, les industries manufacturières devraient progresser, compte tenu de la hausse des importations en volume des biens intermédiaires (+10,4%). Cependant, dans la division « **industrie de transformation de produits pétroliers** », la production de produits pétroliers baisse de 9,6% à fin juin 2020. L'activité de raffinage subit la baisse de la demande globale, en relation avec celle de la consommation intérieure (-7,0%) et des ventes à l'export (-14,2%) consécutive à la réduction voire l'arrêt des activités de transports.

Graphique 4 : Production et vente de produits pétroliers



✓ *Production d'électricité en hausse*

Dans la branche « industrie de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » La production nette d'électricité progresse de 5,1% à fin juin 2020, portée par l'accroissement conjoint des productions de source thermique (+5,7%) et de source hydraulique (+3,7%). Cette évolution est stimulée par l'augmentation à la fois de la consommation intérieure (+8,3%) et des exportations (+11,6%).

□ *Ralentissement des activités du BTP*

Les mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19 ont fortement impacté les activités du BTP au mois d'avril 2020. L'indicateur avancé du BTP régresse de 18,8% comparativement à avril 2019.

Ainsi, en moyenne sur les quatre premiers mois de l'année 2020, le rythme de progression de l'indicateur avancé du BTP ressort à +3,2% contre +13,4% à fin mars 2020. La croissance provient de l'augmentation de la consommation de « bitume » (+55,8%), de « câbles et fils électriques » (+104,4%) et de « sable » (+85,6%). En revanche, les consommations de « ciment » (-5,1%), de « tôles et bacs » (-36,0%), de « béton » (-27,4%) et de gravier (-7,9%) ont amoindri l'impact des hausses constatées.

Avec la levée des mesures restrictives de lutte contre la pandémie, le BTP devrait rebondir rapidement grâce à la poursuite de l'exécution des grands projets d'infrastructures, notamment ceux (i) d'élargissement du boulevard de Marseille, (ii) de réhabilitation du pont Félix Houphouët-Boigny, (iii) de réalisation du tronçon « Yamoussoukro-Tiébissou » de l'autoroute du nord, (iv) de sauvegarde et de développement de la Baie de Cocody et de la lagune Ebrié, (v) d'aménagement de la bordure de la mer dans la commune de Port-Bouët et (vi) de construction de quatre stades en vue de l'organisation de la CAN 2023.

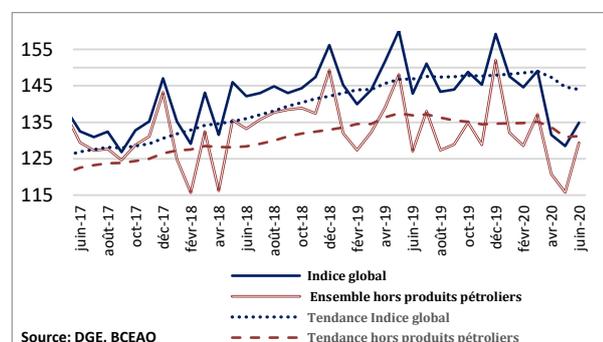
II.1.c. Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire est plombé par l'impact économique des mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19.

□ Repli du commerce de détail

L'Indice du Chiffre d'Affaires (ICA) du commerce de détail baisse de 5,4%. Ce repli provient principalement des ventes des « produits de l'alimentation » (-10,0%), des « produits pétroliers » (-4,7%), et des « véhicules automobiles, motocycles et pièces détachées » (-3,6%).

Graphique 5 : Indice du chiffre d'affaires du commerce de détail



A contrario, les hausses des chiffres d'affaires des « produits du logement » (+20,4%) et des « produits divers » (+3,8%) atténuent l'impact des baisses observées.

La branche « produits de l'alimentation » se replie sous l'effet de la réduction des ventes des « Produits non transformés de l'agriculture, de la chasse ou de la sylviculture » (-36,1%).

La branche « véhicules automobiles, motocycles et pièces détachées » subit le recul des ventes de « véhicules automobiles neufs » (-5,7%) alors que la branche « produits divers » bénéficie de la hausse des ventes des « autres produits » (+6,8%).

Hors produits pétroliers, le chiffre d'affaires des ventes régresse de 5,2%.

□ Régression des activités de transport

Les transports sont frappés de plein fouet par les mesures de restriction de déplacements adoptées par de nombreux Gouvernements.

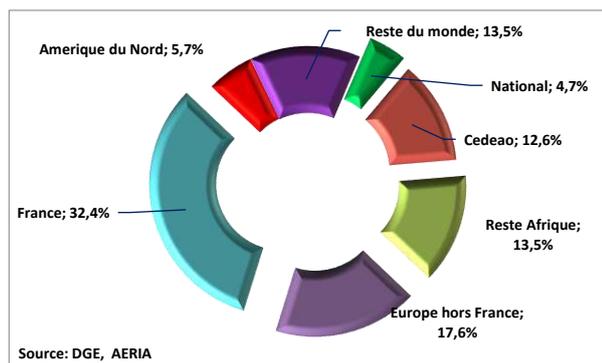
✓ Le transport aérien au plus bas

Au terme du deuxième trimestre 2020, l'aéroport international d'Abidjan a enregistré une forte contraction du nombre total de passagers de 57,4% du fait de la fermeture des frontières aériennes et de la suspension des vols domestiques intervenues au mois de mars 2020.

De même, le nombre de passagers commerciaux a également chuté de 57,3% pour ressortir à 404 659. Cette situation découle du repli du trafic de toutes les destinations. Ainsi, les trafics avec la CEDEAO et le reste de l'Afrique ont reculé respectivement de 58,9% et 60,4%.

Quant au trafic avec l'Europe (-53,5%) et avec l'Amérique du Nord (-40,2%), la même tendance baissière est observée.

Graphique 6 : Répartition des passagers au départ d'Abidjan par destination



S'agissant du trafic national, il a également reculé de 53,0%.

Le transport aérien qui avait amorcé une bonne dynamique depuis 2012, est confronté aujourd'hui aux conséquences néfastes de la crise sanitaire de la Covid-19 qui a provoqué la fermeture des frontières aériennes. Toutefois, le secteur aérien devrait bénéficier des fonds de soutien mis en place par le Gouvernement ainsi que des allègements fiscaux prévus, notamment la suspension de la taxe de tourisme pour les passagers en transit.

✓ *Contraction du transport ferroviaire*

Au niveau du **transport ferroviaire**, l'activité continue de subir les effets de la crise sanitaire. En effet, le trafic de marchandises s'est replié de 9,6% à fin juin 2020 en relation avec la contreperformance enregistrée à la fois au niveau des échanges avec le Burkina Faso de 7,4% et du trafic intérieur de 33,7%.

✓ *Morosité du transport maritime*

Le trafic global de marchandises se replie de 9,8% pour s'établir à 12 111 056 tonnes à fin mai 2020. Cette contraction est observée au niveau des deux ports.

Au **Port d'Abidjan**, le trafic global de marchandises a baissé de 7,1% à fin mai

2020, en relation avec le retrait des activités au niveau du trafic national (-7,2%) et du transbordement (-47,5%). Toutefois, la quantité de marchandises en transit a augmenté de 8,8%.

Au niveau des échanges commerciaux, la crise sanitaire a impacté aussi bien les exportations que les importations, en quantités qui ont baissé respectivement de 19,7% et 0,4%.

Le **Port de San Pedro** a enregistré également un repli du trafic de marchandises de 20,9% à fin juin 2020, sous l'effet du recul des activités hors transbordement de 23,1% et des activités de transbordement de 11,2%. Cette contreperformance est attribuable à la fois aux exportations (-11,7%) et aux importations (-38,8%).

✓ *Le transport routier en retrait*

La consommation des carburants gasoil et super recule de 4,4% indiquant une baisse des activités de transport routier. Le secteur du transport routier a souffert des mesures de restrictions prises par les autorités telles que l'isolement du grand Abidjan et la réduction du nombre de passagers par véhicules. Ces mesures ont entraîné des pertes de revenus pour l'ensemble des opérateurs de ce secteur. Afin d'alléger les charges de ces derniers, le Gouvernement a réduit de 25% le montant de la patente du transport.

□ *Dynamisme des TIC*

Le secteur des télécommunications enregistre une bonne performance marquée par le dynamisme du volume de communication et du chiffre d'affaires.

En effet, le nombre d'abonnements, le volume d'appels et le trafic SMS progressent

respectivement de 6,3%, 61,6% et 9,0%, en relation avec les offres promotionnelles.

Quant au chiffre d'affaires global, il se consolide de 6,0%, tirant profit notamment du dynamisme de la téléphonie mobile et du mobile money.

Dans la téléphonie mobile, le trafic voix et le chiffre d'affaires s'accroissent respectivement de 61,8% et 6,7%. Il en est de même du mobile money qui enregistre une hausse du nombre d'abonnements (+26,0%) et du chiffre d'affaires (+19,2%), en lien avec les mesures de distanciation sociale prises par le Gouvernement qui ont contribué à privilégier ce mode de paiement.

En ce qui concerne l'internet mobile, il enregistre une augmentation de 44,6% du chiffre d'affaires.

II.1.d. Prix à la consommation

En moyenne sur le premier semestre de l'année 2020, les prix à la consommation connaissent une augmentation de 2,4%. Cette évolution des prix provient du renchérissement des produits comestibles de 4,6% et des produits non alimentaires de 1,4%.

En termes d'origine, les prix des produits locaux s'affichent en hausse de 3,6%, tandis que ceux des produits importés replient de 1,7%.

Par ailleurs, le taux d'inflation, calculé en moyenne sur les douze derniers mois, s'est situé à 1,6% à fin juin 2020, en ligne avec la norme communautaire de l'UEMOA.

▣ **Accroissement des prix des produits comestibles**

La hausse des prix des produits comestibles au premier semestre 2020, provient de l'effet conjugué de l'accroissement des prix

des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+4,8%) et de la stagnation des prix des « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants ».

✓ **Hausse continue des prix des produits alimentaires**

Les prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées continuent de progresser en lien avec les augmentations enregistrées au niveau des prix des tubercules et plantains (+15,3%), des fruits (+12,7%), des légumes frais (+9,7%), des poissons (+5,9%) ainsi que des « huiles et graisses » (+2,6%). Toutefois, les prix des « céréales non transformées » (+1,3%), des viandes (+1,6%) et des « lait-fromages-œufs » (+0,7%) augmentent modérément.

A des fins de maîtrise des prix des produits de première nécessité sur les marchés, le Gouvernement a renforcé le dispositif de suivi et de veille adopté dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19. Ainsi, 300 agents dont la mission est d'assurer l'accessibilité des produits de grande consommation et de première nécessité ainsi que de veiller au respect des mesures de plafonnement des prix, ont été déployés sur toute l'étendue du territoire.

✓ **Stagnation des prix des boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants**

Concernant les prix des boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants, ils stagnent sous l'effet d'une hausse des prix des tabacs et stupéfiants (+1,1%) compensée par la baisse des prix des boissons alcoolisées (-0,2%).

▣ **Prix des produits non comestibles en hausse modérée**

Les prix des produits non comestibles ont progressé de 1,4%, sous l'effet de l'accroissement des prix des « logements, eau, gaz, électricité et autres combustibles »

(+3,1%), des « articles d'habillement et chaussures » (+1,8%), des « transports » (+1,5%), de « l'enseignement » (+1,4%), de la « communication » (+1,1%), des « restaurants et hôtels » (+0,7%) ainsi que de la santé (+0,3%). Toutefois, l'effet de ces hausses est amoindri par la baisse des prix des « loisirs et culture » (-0,2%).

La hausse des prix de la fonction « santé » provient de l'effet conjoint de l'augmentation des prix des « services hospitaliers » (+1,2%) et du retrait des prix des « produits, appareils et matériels médicaux » (-0,1%), ainsi que des « services ambulatoires » (-0,2%).

La fonction « restaurants et hôtels » subit la hausse des prix des « services d'hébergement » (+0,7%) et des « services de restauration » (+0,7%).

La fonction « transport » connaît une augmentation de prix due à celle des groupes « achat de véhicules » (+3,1%) et des « services de transport » (+2,6%) en dépit d'une baisse des prix des « dépenses d'utilisation des véhicules » (-0,8%).

Les prix de la fonction « loisirs et culture » baissent essentiellement en raison des contractions des prix des groupes « journaux, livres et articles de papeterie » (-0,3%), « matériel audiovisuel, photographique et de traitement de l'image » (-0,2%) et des « forfaits touristiques » (-16,3%).

Dans l'ensemble, le prix moyen des services progresse de 2,9% au premier semestre de l'année 2020.

II.1.e. Emplois

Le marché de l'emploi formel enregistre une progression de l'effectif des salariés de 2,8% sur un an, à fin juin 2020, correspondant à une création nette de 28 892 emplois dont

67,7% provenant du secteur privé. Ainsi, l'effectif des salariés atteint 1 075 750.

La situation de l'emploi dans le secteur privé subit l'impact de la crise économique due à la Covid-19 au premier semestre 2020. Les pertes d'emplois ressortent à 32 789 sur cette période, en accroissement de 31,3% en glissement annuel. Toutefois, il convient de noter une nette atténuation des mises en chômage après le pic atteint au mois de mars 2020. Par ailleurs, une reprise des réembauches est observée depuis le mois de mai 2020.

Le Fonds de solidarité mis en place par le Gouvernement dans le cadre du Plan de Soutien Economique, Social et Humanitaire, devrait permettre d'indemniser 20 706 travailleurs du secteur privé ayant perdu leur emploi ou en situation de chômage technique. Les indemnités s'élèvent à 60 000 FCFA pour les ouvriers, 120 000 FCFA pour les agents de maîtrise et techniciens, 240 000 FCFA pour les cadres moyens et techniciens supérieurs, et 360 000 FCFA pour les cadres supérieurs.

Le secteur informel est également touché à travers des baisses ou des arrêts d'activité au niveau du commerce, du transport, de l'artisanat et de la restauration. Aussi, le Fonds d'appui aux acteurs du secteur informel a été institué pour créer un cadre cohérent et structuré de financement et d'accompagnement des acteurs de ce secteur impactés par la pandémie de la Covid-19.

II.2. FINANCES PUBLIQUES

A fin juin 2020, la situation des finances publiques est caractérisée par un bon niveau de recouvrement des recettes et une sous consommation des dépenses totales et prêts nets par rapport aux objectifs du programme économique et financier.

II.2.a. Recettes totales et dons

Les recettes et dons sont ressortis à 2 375,1 milliards contre un objectif de 2 320,5 milliards, soit une plus-value de 54,6 milliards en lien avec le dynamisme des recettes fiscales et des recettes non fiscales. Cependant, ces bons niveaux de recouvrement sont amoindris par le niveau de mobilisation des dons qui est en deçà de l'objectif.

□ *Bon niveau de recouvrement des recettes fiscales*

Les recettes fiscales atteignent 1 975,9 milliards contre une prévision de 1 864,3 milliards, soit une plus-value de 111,6 milliards attribuable aux performances de la fiscalité intérieure (+100,0 milliards) et de la fiscalité de porte (+56,3 milliards).

Toutefois, comparées au premier semestre 2019, les recettes fiscales baissent de 136,4 milliards.

Les éléments explicatifs des réalisations par rapport à l'objectif à fin juin 2020 se présentent comme suit :

Au niveau de la fiscalité intérieure

Les recettes fiscales intérieures ressortent à 990,8 milliards, majorées de 100,0 milliards par rapport à l'objectif de 890,8 milliards. Par nature d'impôts, le détail se présente comme suit :

- **l'impôt BIC hors pétrole-gaz** affiche un gain de 63,3 milliards par rapport à l'objectif, grâce aux paiements

inattendus de l'impôt BIC, malgré la période de trois (3) mois accordés aux entreprises ayant des difficultés de trésorerie du fait de la COVID-19, pour le paiement du deuxième tiers de cet impôt.

- **l'impôt sur les traitements et salaires** est recouvré à hauteur de 252,6 milliards et enregistre une plus-value de 21,5 milliards par rapport à l'objectif. Cette performance s'explique par la grande prudence observée au moment de la détermination des objectifs de recettes, en raison des incertitudes sur l'ampleur de la pandémie de la Covid-19.
- **la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) :** enregistre un surplus de recouvrement de 13,5 milliards par rapport à l'objectif. Cette situation s'explique par les paiements spontanés des contribuables sur la période sous revue.

Au niveau de la fiscalité de porte

Les recettes douanières atteignent 910,1 milliards contre un objectif de 853,8 milliards, soit une plus-value de 56,3 milliards. Cette performance découle de l'évolution des impôts suivants :

- **les droits et taxes à l'importation,** connaissent une plus-value de 42,9 milliards sur l'ensemble des composantes :
 - une plus-value de 9,2 milliards est enregistrée sur les marchandises générales hors produits pétroliers, grâce à un volume de mise à la consommation supérieur à l'objectif (5 234,6 milliers de tonnes attendus pour une réalisation de 5 417,6 milliers de tonnes).

- une plus-value de 34,6 milliards enregistrée sur les produits pétroliers du fait de l'évolution favorable de la taxation sur le gasoil (une réalisation de 210,04 FCFA/litre pour un objectif de 181,07 FCFA/litre), et le super carburant (une réalisation de 224,19 FCFA/litre pour un objectif de 183,15 FCFA/litre). En outre, les volumes mis à la consommation sont plus élevés que l'objectif à la fois sur le gasoil (522,96 millions de litres pour une prévision de 501,03 millions de litres) et le super carburant (509,22 millions de litres pour un objectif de 484,453 millions de litres).

- **Les taxes à l'exportation** enregistrent une plus-value de 12,5 milliards qui résulte d'un volume de cacao fèves exporté supérieur de 179 430 tonnes à l'objectif (1 124 484 tonnes exportés contre une prévision de 945 054 tonnes).

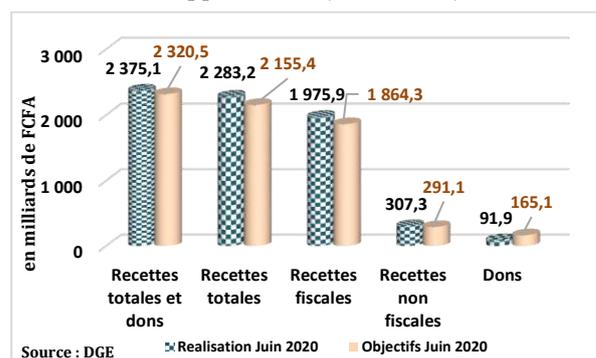
□ **Bon niveau des recettes non fiscales**

Les recettes non fiscales se situent à 307,3 milliards, en surplus de 16,1 milliards par rapport à l'objectif du fait des recettes de services.

● **Faible mobilisation des dons**

Le niveau de mobilisation des dons est faible comparé aux objectifs à fin juin 2020. Sur 165,1 milliards de dons attendus, 91,9 milliards ont été octroyés, réalisant ainsi un gap de 73,2 milliards dû à un faible niveau de décaissement des dons projets.

Graphique 7 : Evolution des recettes et dons par rapport aux objectifs à fin juin 2020



II.2.b. Dépenses totales et prêts nets

A fin juin 2020, les dépenses totales et prêts nets sont exécutées à hauteur de 3 200,6 milliards contre un objectif de 3 745,5 milliards, soit une sous consommation de 544,9 milliards.

Cette économie est liée notamment à un niveau d'exécution moins que prévu des dépenses de subventions et transferts (-293,1 milliards), des dépenses de fonctionnement (-202,4 milliards) et des dépenses d'investissement (-8,1 milliards).

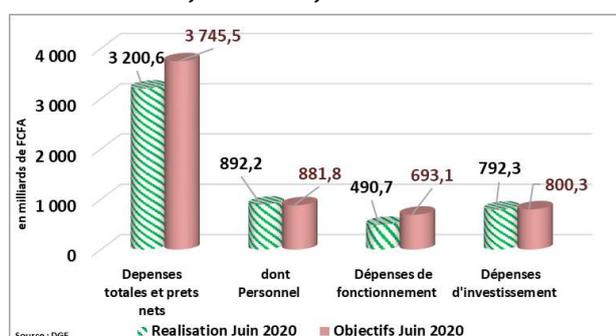
Toutefois, comparées à la même période de 2019, les dépenses sont en accroissement de 262,8 milliards.

Les évolutions par rapport à l'objectif des postes de dépenses se présentent comme suit :

- **Les dépenses de personnel** dépassent de 10,4 milliards l'objectif. Cette performance s'explique essentiellement par la transmission accélérée des dossiers de premier mandatement des agents de la fonction publique.
- **Les Subventions et autres transferts** connaissent une réalisation inférieure à l'objectif de 152,5 milliards.

- **Les dépenses de fonctionnement** ressortent à 490,7 milliards contre une prévision de 693,1 milliards, en raison des retards observés dans la transmission des factures des prestataires de services.
- **Les dépenses d'investissement** ressortent à 792,3 milliards contre un objectif de 800,3 milliards. Cet écart s'explique par un faible niveau d'exécution des dépenses financées sur prêts et dons projets.
- **Les dépenses en capital** sont de 6,1 milliards pour une prévision initiale de 30,2 milliards.
- **Les dépenses de sécurité** s'élèvent à 109,4 milliards comparées à l'objectif de 84,8 milliards. Ce dépassement est dû à l'exécution plus tôt que prévu des crédits de transferts liés à l'organisation des élections.
- **Les intérêts de la dette** ont été payés à hauteur de 315,8 milliards contre une prévision de 319,8 milliards. Ils comprennent 119,6 milliards sur la dette intérieure et 196,2 milliards sur la dette extérieure.

Graphique 8 : Evolution des dépenses par rapport aux objectifs à fin juin 2020



II.2.c. Financement

A fin juin 2020, le solde budgétaire est déficitaire de 825,5 milliards contre une prévision de déficit de 1 425,0 milliards.

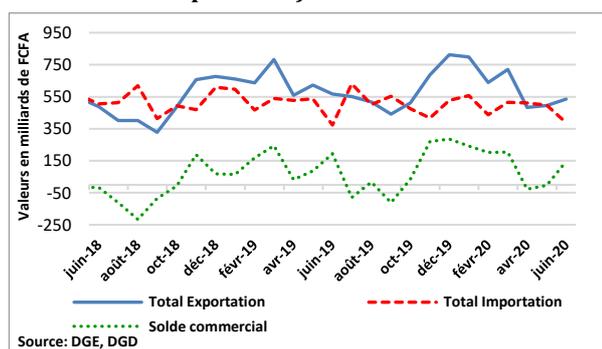
Ce déficit a été financé par le recours aux marchés monétaire et financier d'un montant de 1 524,7 milliards. Ces émissions, comprenant des bons du trésor de 1 064,9 milliards (dont 978,3 milliards de bons de trésorerie), des emprunts obligataires de 227,7 milliards et des obligations du trésor de 232,1 milliards, ont également permis de régler les échéances du capital de la dette publique qui s'établit à 827,4 milliards. Ces échéances sont réparties entre 617,4 milliards de dette intérieure et 210,0 milliards de dette extérieure.

II.3. COMMERCE EXTÉRIEUR

Au terme du premier semestre de l'année 2020, les *échanges extérieurs de marchandises hors biens exceptionnels* enregistrent une baisse en valeur des exportations (-4,2%) et des importations (-4,4%) dans un contexte mondial marqué par la pandémie de la covid-19. Les exportations subissent une chute des volumes (-4,4%) alors que les prix restent presque stables (+0,2%). En ce qui concerne les importations, elles sont impactées par la baisse des prix (-5,3%) tandis que les volumes augmentent de 1,0%.

Il résulte de ces évolutions un excédent commercial de 762,8 milliards, en baisse de 3,5% comparativement au premier semestre de 2019. Le taux de couverture des importations par les exportations se situe à 126,2%, en augmentation de 0,2 point de pourcentage. Quant aux termes de l'échange, ils s'améliorent de 5,8% en raison de la baisse des prix à l'import.

Graphique 9: Evolution des principaux agrégats du commerce extérieur spécial (hors biens exceptionnels)



II.3.a. Exportations

❑ Baisse en valeur des exportations

Le repli des exportations découle d'une diminution des ventes en valeur de produits de l'« agriculture industrielle et d'exportation » (-3,5%), des « produits manufacturés » (-16,0%) et des « produits miniers » (-3,5%). Les volumes de ces groupes de produits ont reculé respectivement de 5,2%, 7,9% et 0,9%.

Concernant les ventes des produits de la première transformation, elles croissent de 3,9% sous l'effet d'une hausse des prix (+7,6%) supérieure à la baisse des volumes (-3,5%).

Les produits de « l'agriculture industrielle et d'exportation » pâtissent principalement d'une baisse des volumes exportés de noix de cajou (-19,7%) et de coton masse (-47,3%). Les ventes en valeur de fèves de cacao ont, quant à elles, cru de 2,8% malgré la baisse des volumes de 3,3%.

S'agissant des « **produits de la première transformation** », la hausse des ventes en valeur provient essentiellement de celles du « cacao transformé » (+7,5%) portées par une progression des prix de 8,5%.

La baisse des exportations en valeur de **produits manufacturés** s'explique principalement par le retrait des ventes de « produits pétroliers autres que le pétrole

brut » (-21,4%) suite à une baisse des prix (-13,3%) et des quantités vendues (-9,3%).

Quant aux **produits miniers**, ils sont principalement impactés par le repli des ventes de « pétrole brut » (-52,3%) en lien avec une chute des volumes et des prix respectivement de 36,1% et de 25,3%.

II.3.b. Importations

❑ Chute des importations en valeur

Le recul en valeur des importations de 4,4% est essentiellement lié à celui des biens de consommation (-11,1%) qui pâtissent de la chute des volumes importés (-9,0%) et des prix (-2,3%). Les achats de biens intermédiaires et d'équipement ont connu, quant à eux, une hausse en valeur respectivement de 0,7% et 5,0% malgré la baisse des prix de 8,8% et 5,6%.

Les importations de **biens de consommation** en valeur chutent du fait du reflux des achats des produits alimentaires (-8,5%) et des « autres biens de consommation » (-13,1%). Il s'agit principalement du « riz » (-38,4%) et des « produits pétroliers autres que le pétrole brut » (-40,0%).

Quant aux **biens d'équipement**, leur hausse en valeur découle essentiellement des acquisitions de « machines électriques » (+23,6%), de « Matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme » (+6,1%) et de « machines mécaniques » (+1,7%).

S'agissant des importations de **biens intermédiaires**, elles profitent essentiellement de la progression en valeur des approvisionnements en pétrole brut (+17,9%).

II.3.c. Structure des échanges commerciaux de biens

□ Prépondérance des produits primaires dans les exportations

Au premier semestre 2020, la structure des exportations est restée similaire à celle de la même période de 2019.

Tableau 5 : Structure des exportations en valeur 06 mois 2019 et 2020

	2019	2020
Exportations hors biens exceptionnels	100%	100%
Produits primaires	50,2%	48,5%
Agriculture vivrière, Élevage, Pêche	0,5%	0,5%
Agriculture Industrielle et d'Exportation	49,7%	47,9%
dont Cacao fèves	29,1%	29,9%
Noix de cajou	8,6%	7,2%
Caoutchouc naturel	5,6%	6,6%
Coton masse	3,4%	1,6%
Produits transformés	34,0%	32,1%
1 ^{ère} Transformation	16,3%	16,9%
dont Cacao transformé	10,4%	11,1%
Huile de palme	1,7%	1,7%
Café transformé	0,5%	0,6%
Amande de Cajou	0,5%	0,3%
Conserves et Préparation Alimentaires	1,1%	1,2%
Manufacturiers	16,6%	14,0%
dont Produits pétroliers autres que pétrole brut	10,0%	7,9%
Produits miniers	15,8%	15,3%
Pétrole brut	7,0%	3,4%
Or brut	7,1%	10,5%

Source : DGE, DGD

Les produits primaires constituent un peu moins de la moitié des exportations en valeur des biens (soit exactement 48,5%). Cette prédominance est essentiellement imputable aux produits de l'« agriculture industrielle et d'exportation » (47,9%), notamment le « cacao fèves » (29,9%). Par ailleurs, la part des produits primaires dans

les exportations perd 1,7 point de pourcentage en raison principalement de la baisse des exportations de noix de cajou et de coton masse.

□ Les importations toujours dominées par les biens de consommation

Comme au premier semestre 2019, les biens de consommation dominent les importations de biens en valeur (45,6%).

Cependant, leur part s'effrite de 3,5 points de pourcentage au profit des biens intermédiaires et des biens d'équipement qui ont respectivement gagné 1,7 point de pourcentage chacun.

Tableau 6 : Structure des importations en valeur 06 mois 2019 et 2020

	2019	2020
Importation hors biens exceptionnels	100,0%	100,0%
Biens de Consommation	49,1%	45,6%
Produits alimentaires	20,9%	20,0%
dont Poissons	0,9%	0,9%
Riz	5,7%	3,7%
Blé tendre	1,8%	1,9%
Autres biens de consommations	28,2%	25,6%
dont Produits pétroliers autres que pétrole brut	8,6%	5,4%
Pharmacie	3,2%	3,5%
Biens intermédiaires	33,2%	34,9%
Pétrole brut	13,1%	16,1%
Fer, fonte, acier et ouvrages en fer	5,8%	5,0%
Produits chimiques	2,5%	2,6%
Papiers et cartons	1,9%	1,8%
Matériaux de construction (Clinker)	1,7%	1,7%
Biens d'équipement	17,7%	19,4%
Machines mécaniques	7,0%	7,5%
Machines électriques	4,2%	5,4%
Matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme	3,4%	3,7%

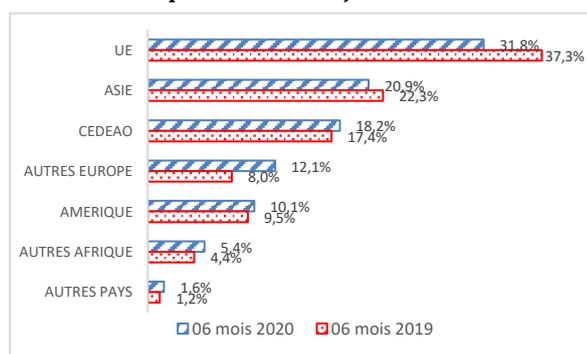
Source : DGE, DGD

II.3.d. Répartition géographique des échanges

❑ L'Union Européenne (UE) en tête des clients de la Côte d'Ivoire

Au terme des six premiers mois de l'année 2020, l'Union Européenne (31,8%), l'Asie (20,9%) et la CEDEAO (18,2%) représentent les principales destinations des produits ivoiriens, soit 70,9% des exportations de biens en valeur. Comparées au premier semestre 2019, les parts des exportations à destination de l'UE et de l'Asie chutent respectivement de 5,5 points et 1,4 point de pourcentage tandis que la part de la CEDEAO croît de 0,8 point.

Graphique 10 : Répartition géographique des exportations à fin juin 2020



En Europe, les Pays-Bas (9,1%), la Belgique (5,0%) et l'Allemagne (5,3%) restent les principaux clients de la Côte d'Ivoire.

Dans la zone CEDEAO, les principales destinations des produits ivoiriens demeurent le Mali (6,2%) et le Burkina Faso (4,3%).

En Asie, le Vietnam (6,8%), la Malaisie (4,8%) et la Chine (3,3%) sont les principaux acheteurs des produits ivoiriens.

❑ L'Asie, l'Union Européenne et la CEDEAO, principaux marchés d'approvisionnement de la Côte d'Ivoire

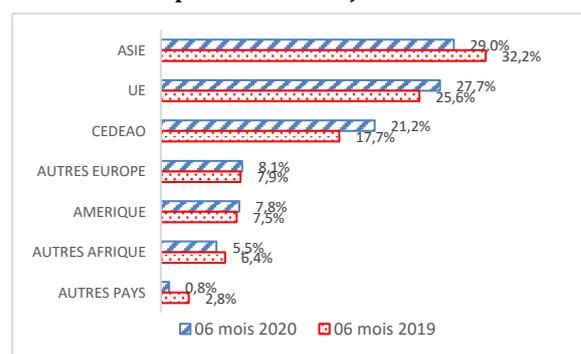
Concernant les **importations**, l'Asie, l'UE et la CEDEAO sont les premiers fournisseurs de la Côte d'Ivoire, avec respectivement 29,0%, 27,7% et 21,2% de la valeur totale des achats à l'étranger.

Comparée aux six premiers mois de l'année 2019, la part des importations d'origine asiatique baisse de 3,2 points de pourcentage alors que celles de l'Union Européenne (+2,1 points de pourcentage) et de la CEDEAO (+3,5 points de pourcentage) augmentent.

En Asie, les importations ivoiriennes proviennent essentiellement de la Chine. La Chine fournit 14,2% de l'ensemble des achats en valeur à l'étranger.

En Europe, la Côte d'Ivoire achète principalement les produits français qui représentent 10,8% des importations en valeur.

Graphique 11 : Répartition géographique des importations à fin juin 2020



Sur le continent américain, les Etats-Unis (4,1%) et la Colombie (1,4%) constituent les principaux fournisseurs de la Côte d'Ivoire. Les Etats-Unis approvisionnent la Côte d'Ivoire essentiellement en produits pétroliers.

Dans la **zone CEDEAO**, le Nigeria est le premier fournisseur de la Côte d'Ivoire. Il

fournit 15,2% du total des importations en valeur, avec comme principal produit, le pétrole brut.

II.4. SITUATION MONÉTAIRE ET MARCHÉ BOURSIER

II.4.a. Situation monétaire

Dans le cadre de la mise en œuvre des mesures prises par la BCEAO le 21 mars 2020, en vue de contrer les impacts négatifs de la pandémie du Covid-19 sur le système bancaire et maintenir le financement de l'activité économique dans l'Union, la Banque Centrale a décidé d'organiser, à compter du 27 mars 2020, les adjudications sur ses guichets d'appel d'offres au taux fixe de 2,50%, son plus faible taux d'intervention. Par la suite, en juin 2020, elle a baissé ses taux directeurs de 50 points de base, faisant passer le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidité de 2,5% à 2,0% et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal de 4,5% à 4,0%.

La masse monétaire au sens large (M2) enregistre une hausse de 15,6% (+1 521,2 milliards) à fin juin 2020, sous l'effet conjugué de l'accroissement des créances intérieures (+750,2 milliards ; +7,7%) et des actifs extérieurs nets (+1 067,6 milliards ; +62,2%).

Les actifs extérieurs nets (AEN) des institutions bancaires bénéficient de la hausse des actifs détenus par la BCEAO (+349,5 milliards ; +23,8%) et de ceux des banques commerciales (+718,1 milliards ; +289,1%). L'amélioration continue du rapatriement des recettes d'exportation a favorisé ce relèvement.

Concernant les créances intérieures, elles connaissent une progression dues aux

créances nettes sur l'Administration centrale de 15,2% (+417,5 milliards) en lien avec les émissions bons dénommés « Bons Covid-19 » en appui aux États dans la mobilisation des ressources financières à faible coût pour la lutte contre la Covid-19 ainsi que des créances sur l'économie de 4,8% (+332,8 milliards).

Par ailleurs, les entreprises devraient bénéficier d'un report des échéances de créances pour celles qui ont été affectées par la pandémie.

En ce qui concerne la situation des banques sur les six premiers mois de l'année 2020, le montant cumulé des nouvelles mises en place de crédits ordinaires s'établit à 2 664,2 milliards, en augmentation de 11,2% (+267,9 milliards). Cette hausse provient des crédits accordés aux « Particuliers » (+199,5 milliards), aux « Autres sociétés » (+64,3 milliards), aux « Clients divers » (+63,8 milliards), à « l'Etat et organismes assimilés » (+41,0 milliards), à la « Clientèle financière » (+13,7 milliards), aux « Coopératives et groupements villageois » (+12,6 milliards), aux « Assurances et caisses de retraite » (+5,8 milliards), aux « Sociétés d'Etat et EPIC » (+2,7 milliards) et aux « Personnels des banques » (+2,6 milliards). Toutefois, un retrait a été enregistré au niveau des montants des crédits alloués aux « Entreprises individuelles » (-138,0 milliards).

La bonne tenue des nouvelles mises en place de crédit reflète le dynamisme de système bancaire.

Par ailleurs, le montant cumulé des effets de commerce escomptés a baissé modérément de 0,2% (-1,1 milliard) pour s'afficher à 509,3 milliards tandis que le montant cumulé des dépôts ressort à 931,7 milliards, en diminution de 4,6%.

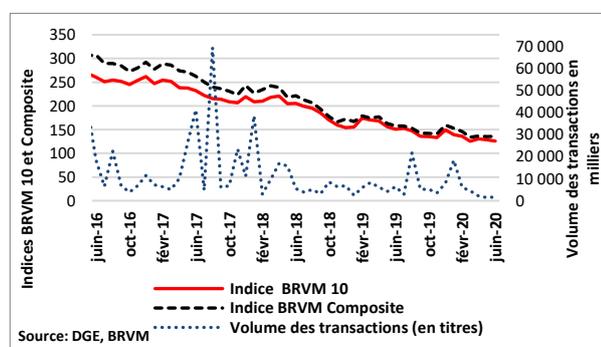
S'agissant des taux d'intérêt moyens pratiqués, ils ressortent à 6,4% pour les crédits ordinaires et 4,7% pour les dépôts, en diminution respective de 0,1 et 0,2 points de pourcentage comparé à leurs niveaux du premier semestre 2019. Par contre, le taux d'intérêt moyen applicable aux effets de commerce escomptés enregistre une hausse de 0,1 point de pourcentage pour se fixer à 7,0%.

II.4.b. Marché boursier

La place boursière sous régionale est marquée par une baisse continue des indices boursiers de référence et par une hausse de la capitalisation boursière provenant du marché obligataire.

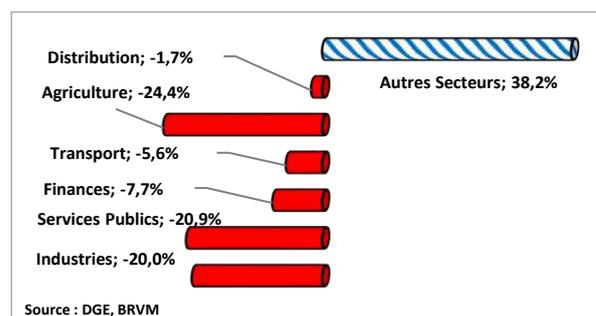
Ainsi, les indices BRVM 10 et BRVM Composite s'inscrivent en repli respectivement de 19,4% et de 17,4%, fragilisés par la baisse de la plupart des indices boursiers sectoriels.

Graphique 12 : Principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA



Les indices « BRVM-Agriculture » (-31,0%), « BRVM- Industrie » (-27,9%), « BRVM-Services publics » (-22,9%) ainsi que « BRVM- Finances » (-10,8%) connaissent les contre-performances les plus importantes.

Graphique 13 : Evolution des indices boursiers par secteur



S'agissant de la capitalisation boursière composite, elle s'affiche en hausse de 9,4%, soutenue par l'accroissement de la capitalisation du marché des obligations de 37,9% malgré la contraction enregistrée de celle du marché des actions de 13,1%.

Par ailleurs, le volume et la valeur transigés se sont accrus respectivement de 73,0% et de 47,2%.

A fin juin 2020, le marché des actions a été caractérisé par un ratio moyen de liquidité de 3,82%, un taux moyen de rotation de 0,46% et un PER¹ de 10,41.

CONCLUSION

L'activité économique domestique a évolué au premier semestre 2020 dans un environnement national et international marqué par les conséquences économiques, sociales et humanitaires de la Covid-19. Elle a enregistré une évolution mitigée de l'agriculture d'exportation qui connaît un repli des prix de certains produits et des difficultés de commercialisation de produits, induisant des pertes de récoltes. De même, la production cacaoyère enregistre une contraction.

Au niveau du secteur secondaire, il est observé une nette décélération des activités.

¹ Price Earning Ratio

Le secteur tertiaire continue d'être sinistré, affecté par les effets des mesures de lutte contre la propagation du coronavirus sur l'activité économique.

La mise en œuvre du PSESH permet d'atténuer l'impact de la crise sanitaire sur l'activité économique et le pouvoir d'achat des ménages.

Avec la persistance de la pandémie au-delà du mois de juin 2020, le scénario optimiste de croissance du PIB retenu initialement devrait être revu à la baisse.

DIRECTION DES PRÉVISIONS, DES POLITIQUES ET DES STATISTIQUES ÉCONOMIQUES

Plateau, Avenue Marchand, Immeuble SCIAM, 1er étage
Tél. (00225) 20 20 09 58 / 20 20 09 24 / 20 20 09 25
04 BP 650 Abidjan 04 - Email: sd.c.dppse@dge.gouv.ci
site internet: www.dppse.ci